



Le samedi 24 novembre, l'AERO MODEL CLUB de CHATEAUDUN a tenu son assemblée générale ordinaire dans la salle 31, rue TOUFAIRE à CHATEAUDUN.

#### Membres du conseil d'administration présents :

M. Pierre Louis LE MESLE
 M. François BARRAULT
 M. Stéphane NADLER
 M. Thierry PIZANTI

Président
Trésorier
Vice-président

M. Jacques GREGOIRE M. Hervé CHANSARD M. Jérôme MAILLE

Membres du club: 8

Le président Pierre Louis LE MESLE ouvre sa 2<sup>me</sup> assemblée générale (la 42<sup>ème</sup> depuis la création du club) et remercie l'ensemble les membres présents.

\*\*\*\*\*

#### RAPPORT MORAL PRESENTE PAR LE PRESIDENT

Le président Pierre Louis LE MESLE, fait le bilan du nombre d'adhérents inscrits au club à octobre 2012, soit 32 personnes, une personne en plus par rapport à l'année 2011. Il présente le décompte suivant : Trois membres ont quittés le club, 3 nouvelles personnes sont venues grossir les rangs et une a reprise sa licence qu'elle n'avait pu prendre en 2011.

Le président souhaite la bienvenue à Pascal DA NAZARE, Daniel BRUTEL (absent), Laurent ROBE (absent) les nouveaux membres. Il fait ensuite un point sur les catégories d'âge : 30 séniors, composés de 26 hommes et 4 femmes, 2 juniors. Il présente ensuite la pyramide des âges et la répartition géographique des membres de l'association.

Le président montre à l'assemblée, le projet associatif du club, document nécessaire pour l'obtention de subventions que pourrait-nous octroyer le CNDS via le CDAM28 (Comité Départemental d'Aéromodélisme) dont le club dépend.

A ce sujet, Pierre Louis LE MESLE fait le point sur celles reçue sur l'année 2012 et remercie la Ville de CHATEAUDUN qui subventionne le club pour une grande part, les licenciés pour leur contribution, le CDAM28, la Fédération Française d'Aéro-Modélisme et le Conseil Général.

Il présente ensuite les moyens de communication qui ont été mis en œuvres sur l'année et plus particulièrement le nouveau site internet qui a été développé par Monsieur Laurent ROBE, qu'il remercie vivement pour son travail. Malheureusement Laurent quittant notre association, Pierre Louis LE MESLE précise qu'il s'est mis dans l'obligation de poursuive l'œuvre commencée et pour cela, il a fait l'acquisition d'un logiciel simple pour la publication de pages internet. Afin de pérenniser le Nom du site internet du club, il propose de faite l'acquissions d'un Nom de Domaine. L'assemblée donne son accord.

(Depuis la rédaction de ce compte rendu, le Nom de Domain existe : amcchateaudun.net)

Sous la même impulsion fournie par Laurent ROBE, un Forum de l'association a vu le jour. Ce Forum se porte bien et pour le moment, 19 personnes sont inscrites. Pour remplacer Laurent, administrateur avec Pierre Louis LE MESLE de ce Forum, Thierry PIZANTI a été nommé.

Toujours dans le domaine de la Communication, les courriers électroniques restent la voie privilégiée pour les correspondances avec les membres de l'association.

Le président Pierre Louis LE MESLE remercie Daniel CELLIER, Serge GIRAUDEAU, François BARRAULT qui, tout au long de l'année, ont donné de leur temps pour tondre et entretenir les pistes. Il souligne l'aide apportée, par 2 fois, par Mlle Marie-Thérèse POUSSE, propriétaire du terrain, pour la tonte de la totalité de la surface.

Il remercie tout les membres qui ont participés à la remise en peinture des tables extérieures, à l'installation des 30 mètres de barrière et du panneau d'affichage en avril dernier, rendant ainsi l'accès au terrain plus accueillant.

Pour améliorer l'accueil sur le terrain et lors des manifestations, 20 nouvelles chaises ont été achetées pour remplacer celles en bois vieillissantes.

Le président souligne que le terrain d'évolution de l'association est superbe et qu'il est nécessaire de continuer à l'entretenir comme il l'a toujours été depuis 19 déjà.

Un point est fait sur l'activité sur le terrain. Une légère baisse de fréquentation sur 2012 est perceptible le dimanche. Cependant les plus mordus sont toujours présents.

Les trois disciplines que sont le vol à voile, F3Q - F3J - F3K sont toujours pratiquées, le nombre d'heure de vol globale est stable. Les conditions météorologiques du printemps n'ont pas favorisées la fréquentation du terrain et par conséquence l'augmentation de ce nombre d'heure.

Une baisse de la pratique du F3K est cependant à noter car un membre cesse progressivement cette discipline.

Le vol de loisir motorisé reste également stable

## L'école de pilotage



L'élève et son moniteur

L'année 2012 a encore été relativement calme au niveau de l'apprentissage.

Pascal DA NAZARE se débrouille désormais seul ainsi que Monsieur Laurent DECASTRO

L'école de pilotage maintient néanmoins ses effectifs à raison d'un à deux élèves par an ce qui contribue à la stabilité du club.

### T

#### Vol d'intérieur Indoor



Chaque année la municipalité de CHATEAUDUN attribue au club, une salle de sport suivant sa disponibilité, 2 samedis par mois, d'octobre à avril de l'année suivante. La période hivernale se déroule donc en salle. C'est ainsi que le club a offert à la municipalité de CHATEAUDUN, pendant les vacances de la Toussaint, 2 séances découvertes pour les enfants. Par groupe de 8, de 15h30 à 17h30, les 29 et 30 octobre, les enfants ont pu s'essayer au pilotage en salle avec des avions prévus pour cette activité et sur simulateur. Le président remercie François BARRAULT, Thierry PIZANTI, Serge GIRAUDEAU, Philippe BRICE pour avoir donné un peu de leur temps contribuant ainsi à la réussite de cette manifestation.



## Manifestations, concours et déplacements 2012



Le président Pierre-Louis LE MESLE, présente le bilan des activités du club.

Le Club a organisé cette année, sur son terrain de NOTTONVILLE :

Le 04 mars, la 5éme manche de la coupe d'hiver de F3J où 15 compétiteurs de la région Centre se sont affrontés par une météo revigorante.

Le 16 et 17 juin un concours de vol à voile Durée-Vitesse (F3Q). 20 compétiteurs habitués dans cette discipline sont venus s'affronter sous un temps radieux.



Le 26 août, une Rencontre de Grands Planeurs avec une très bonne condition météorologique qui a permis aux 19 pilotes présents de fait évoluer leur modèle dont les plus spectaculaires, mesuraient plus de 6 mètres.

Le 7 octobre un concours de planeurs Durée-Précision où 14 concurrents se sont battus pour gagner la première place.



Le 28 octobre un concours de vol à voile F3J (planeur de durée). 28 concurrents se sont battus avec les éléments météorologiques pour aller jusqu'au bout des 10 minutes de vol imposées par cette discipline et faire le meilleur score après un atterrissage de précision dans une cible.

Une fois encore, les 7 membres compétiteurs du club se sont déplacés sur les concours :



F3J: à Brétigny, à Chartres, à Joigny, au Championnat de France à Brétigny, sur l'Eurotour à Nancy (compétition internationale), sur l'Eurotour en Belgique (compétition internationale), à Tournan en Brie, sur l'Eurotour en Hollande (compétition internationale), à Issoudun, à Dijon.

F3Q : à SENLIS, au Championnat de France à Nevers, à la Coupe Européenne en Belgique, à Château-Thierry.

FF2000 : à Canappeville, à Brétigny, à Malesherbe, au Championnat de France à Avanton, à Orléans.

F5J: à Malesherbe, à Etrepagny, à Averne.

F3K : à Nantes, sur l'Eurotour de Nancy (compétition internationale), à Brétigny, au Championnat de France de Rouillé, au Mans.

Sur le concours de Durée-Précision à Cléry St André.

Pierre louis LE MESLE souligne la bonne performance de Gérard VIOLON qui occupe la 6éme place au classement national, la 8ème place dans la sélection de l'Equipe de France ainsi que la sienne (9éme) au classement national sur les 70 pilotes classés.



Cette année, c'est 93 mouvements de personnes (hausse de 9,5 % par rapport à 2011) qui ont été réalisés de janvier à octobre.

C'est 22206 km Aller et Retour qui ont été parcourus par les compétiteurs

Ce sont 28 concours à travers la France et l'étranger (hausse de 12% par rapport à 2011) qui ont étaient disputés.

Le président salut les exploits des compétiteurs qui ont remportés 12 podiums sur les 32 compétitions disputées.



Le club a participé également à la journée des Associations organisée par le Service des Sports de la Ville de CHATEAUDUN au parc Léo Lagrange le 15 septembre. Lors de cette journée, les visiteurs ont pu découvrir notre activité. Malheureusement elle n'a pas permis d'acquérir de nouveaux licenciés.

Pierre Louis LE MESLE remercie François BARRAULT et Serges GIRAUDEAU qui ont bien voulus représenter le Club.

A la fin de la présentation du Rapport Moral et sportif, Pierre Louis LE MESLE passe la parole à Stéphane NADLER pour la présentation du bilan financier et budget prévisionnel de l'association, (voir en annexe.)

<b>AERO-MODELE-CLUB de CHATEAUDUN</b>	
Bilan Financier Saison 2011 / 2012	

RECETTES	Montant en Euro	DEPENSES	Montant En Euro
Licences	2600,00€	Licences	1360,00 €
Subventions	3121,00 €	Cotisations assurances	217,00 €
Compétitions	973,00 €	Compétitions	1394,42 €
Magasin		Achats magasin	
Réunions	120,00 €	Réunions	477,55 €
Intérêts	98,75 €	Frais de terrain	1768,86 €
		Divers	64,10 €
		Matériel	459,09 €
		Investissements matériels	1956,53 €
		Sous total	7697,55 €
		déficit de l'exercice 2012	-784,80 €
<u>Total</u>	<u>6912,75 €</u>	<u>Total</u>	<u>6912,75 €</u>
Soldes des comptes au 31/10/2012			
Banque	2608,11 €	Disponible au 31/10/2011	8251,43 €
Caisse		Déficit de l'exercice 2012	-784,80€
Compte épargne	4840,45 €		•
<b>Disponible au 31/10/2012</b>	<u>7466.63</u> €		<u>7466,63 €</u>

Le bilan montre un exercice déficitaire. Toutefois le président tient à rassurer l'assemblé, ce déficit est essentiellement dû aux investissements matériels qui n'ont pas été entièrement compensés par les subventions et qui entrent dans l'acquisition de biens.



Le président Pierre Louis LE MESLE présente une nouvelle version des statuts de l'association. Les statuts actuels, vieux de décembre 1988, ne sont plus conformes avec ceux de la Fédération Française d'Aéro-Modélisme et ceux de la Direction Départementale de la Jeunesse et Sports depuis que l'association est agréée.

Après la prise de connaissance de la nouvelle version par l'ensemble des membres présents et en accord avec les anciens statuts encore en vigueurs, un vote pour approbation est demandé par le président. La nouvelle version des statuts est approuvée à la majorité absolue des membres présents. Une copie des statuts sera déposée à la Sous-préfecture de CHATEAUDUN dans les jours à venir.

# Le Règlement Intérieur

A l'issu de la présentation de la révision des statuts, le président fait la lecture du nouveau règlement intérieur venant apporter des précisions sur l'utilisation des locaux de l'association, l'utilisation de son terrain, la zone d'évolution des modèles et l'utilisation de l'espace aérien.

Ce règlement intérieur prend en compte les nouvelles obligations décrites dans le Protocole d'Accord signé entre la base Aérienne BA279 de CHATEAUDUN et l'Aéro-Modèle Club de CHATEAUDUN, mis en application en date du 5 novembre.

A la suite de la présentation, le président demande un vote pour approbation. Le règlement intérieur est approuvé à la majorité absolue des membres présents à l'assemblée.

## **Election du conseil d'Administration**

Présentation du tiers sortant :

Stéphane NADLER Jacques GREGOIRE Philippe JOURNET

Le président présente la démission de Monsieur Serge GIRAUDEAU, membre du conseil d'administration et demande à l'ensemble des membres présents, s'il y a une candidature. Monsieur Pascal DA NAZARE se présente, sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Le président demande aux personnes du tiers sortant s'ils renouvellent la leur.

Après un vote, ont été réélus :

Stéphane NADLER Jacques GREGOIRE Pascal DA NAZARE

Un poste reste à pourvoir, Philippe JOURNET étant absent excusé, n'a pu s'exprimer.

# **Constitution du bureau**

Président : Pierre Louis LE MESLE
Secrétaire : François BARRAULT
Trésorier : Stéphane NADLER
Vice-président : Thierry PIZANTI

Membres du conseil d'administration : Jacques GREGOIRE

Pascal DA NAZARE Jérôme MAILLE Hervé CHANSARD 1 poste à pourvoir

Le président remercie les membres du club, pour la confiance, qu'ils lui témoignent.

## Cotisations 2013

A l'unanimité, le maintien du coût des cotisations est adopté. Les coûts s'établissent de la manière suivante :

Part FFAM	Part CLUB	Catégorie	Cotisation
12,5 €	14,5 €	Licences cadets nés en 94 et après	= 27 €
19 €	23 €	Licences Juniors 1 nés en 92 et 93	= 42 €
29 €	32 €	Licences Juniors 2 nés en 90 et 91	= 61 €
48 €	52 €	Licences Adultes nés en 89 et avant	= 100 €
19 €	22 €	Licences encadrement (Quel que soit l'age) avec abonnement	= 41 €

Pierre Louis LE MESLE montre le nouveau site internet de la Fédération Française d'Aéro-Modélisme et les pages dédiées aux licenciés en précisant que la licence ne sera plus fournie par la FFAM. Celle-ci est désormais téléchargeable et imprimable par le licencié.

## 

# Calendrier des manifestations organisées par l'A.M.C.C. pour la saison 2013



-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale de l'Aéro-Model Club de CHATEAUDUN est close. Les personnes présentes sont invitées à boire le verre de l'amitié à la salle Club de la Maison des Associations, précédant un repas pris en commun.

Le Président

Pierre Louis LE MESLE

Le Secrétaire

François Barrault

#### **ANNEXE**

# BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2012/2013

RECETTES	Montant Euro
LICENCES	2400,00
SUBVENTIONS	2300,00
COMPETITION	1000,00
REUNIONS	120,00
INTERETS COMPTE EPARGNE	100,00
Total recettes	5920,00

DEPENSES	Montant Euro
COTISATIONS Licences FFAM	1200,00
COTISATIONS ASSURANCES	220.00
COMPETITIONS	1000.00
REUNIONS	500,00
FRAIS DE TERRAIN	1100,00
ENTRETIEN DIVERS ET PETIT MATERIEL	500,00
INVESTISSEMENT	1400,00
Total dépenses	5920,00